InovForma Organisme de formation certifié Qualiopi (actions de formation)

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Conduire un projet de création d'entreprise

Préparation à la certification **RS7004** · Certificateur CréActifs · 37,5 heures (10 h en direct + 27 h 30 à votre rythme) · Éligible CPF

Cette formation prépare à la certification « Conduire un projet de création d'entreprise », enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS7004 par l'organisme certificateur CréActifs.

> Programme aligné sur la fiche France Compétences et le référentiel d'évaluation CréActifs. La formation vise l'acquisition de compétences transférables : le candidat sait les mobiliser seul, y compris sans outil. Les supports numériques sont des moyens pédagogiques en appui, jamais en substitution du candidat, qui présente et défend seul son projet devant le jury.

1. Intitulé de la certification

Conduire un projet de création d'entreprise *(issu de la fiche France Compétences)*

2. Objectifs

Objectif de la certification *(issu de la fiche France Compétences)* : valider les grandes étapes de la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son Business Plan et réaliser les démarches d'immatriculation.

Compétences visées : à l'issue de la formation, le candidat est capable de :

- **C1** : Vérifier la cohérence et la faisabilité de son projet (compétences, ambitions, contraintes).
- **C2** : Réaliser des études de marché quantitatives et qualitatives (cœur de cible, concurrence).
- **C3** : Élaborer le Business Model, en adaptant l'offre à un public en situation de handicap.
- **C4** : Choisir la forme juridique la plus adaptée.
- **C5** : Évaluer la rentabilité financière (CA prévisionnel, besoins, faisabilité économique).
- **C6** : Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux adaptés aux personae.
- **C7** : Analyser les aides à la création et leurs conditions d'éligibilité.
- **C8** : Élaborer un argumentaire de présentation adapté aux interlocuteurs.
- **C9** : Identifier les démarches d'immatriculation de l'entreprise.

3. Durée, répartition et modalités

Élément	Valeur
Durée totale	**37,5 heures (10 h en direct + 27 h 30 à votre rythme)**
Dont synchrone (en direct avec le formateur)	10 heures (26,7 %)
Dont asynchrone (travail en autonomie)	27,5 heures
Part en direct	Au moins 25 %, comme l'exige le certificateur

Synchrone = séances en direct avec le formateur. Asynchrone = travail en autonomie, au rythme du stagiaire : consultation des supports et avancement sur son propre projet (ce n'est pas uniquement du visionnage de vidéos).

Trois modalités possibles, selon les situations

Les objectifs, le déroulé, la durée et l'évaluation sont identiques quelle que soit la modalité retenue (équivalence pédagogique) : seul le canal des séances synchrones change. La répartition synchrone / asynchrone reste la même.

Modalité	Synchrone	Asynchrone	Format des séances synchrones
Présentiel	10 h	27 h 30	En salle, formateur présent
Distanciel	10 h	27 h 30	Classes virtuelles
Hybride	10 h	27 h 30	Combinaison salle + classes virtuelles

Choix de la modalité : arrêté à l'inscription, selon les besoins du stagiaire, les contraintes géographiques et le financeur.

Sessions de groupe : un entretien individuel d'1 h avant la première classe, 4 classes virtuelles de 2 h en groupe (12 participants au plus), une par semaine, puis un entretien individuel d'1 h après la dernière, quand les ateliers sont rendus (au plus tard 4 semaines après). Une session ouvre à partir de 3 inscrits ; sinon, elle est reportée à la session suivante et l'accès à la plateforme est prolongé d'autant (CGV, art. 4). **Parcours individuel** : les 4 classes virtuelles deviennent 4 séances de 2 h en tête-à-tête, sur rendez-vous ; même durée, même évaluation.

Accessibilité : assurée dans les trois modalités (locaux accessibles en présentiel, outils et supports adaptés en distanciel) via le référent handicap (voir § 8).

Tarif et délais d'accès : 1 650 € nets de taxes (TVA non applicable, art. 261-4-4° a du CGI), éligible au CPF (participation forfaitaire de 150 € en 2026, sauf exonération). Inscription possible jusqu'à 25 jours avant le début de la session ; avec le CPF, comptez au moins 11 jours ouvrés entre la demande et l'entrée en formation.

4. Public cible et prérequis

Public cible

Tout public ayant un projet de création d'entreprise (guide CréActifs, fiche France Compétences), y compris au stade d'intention, sans prérequis de diplôme.

Prérequis

- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur).
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées.
- Disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet haut débit.
- Vérification par un questionnaire de positionnement.

5. Déroulé détaillé et modalités pédagogiques

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques dispensés par le formateur lors des séances synchrones (en présentiel ou en classe virtuelle).
- Cas pratique « fil rouge » : le candidat applique chaque compétence à son propre projet.
- Supports de cours, modèles, grilles et ressources documentaires.
- Évaluation formative continue : à chaque étape, vérification que le candidat sait mobiliser la compétence de façon autonome.
- Données officielles citées ; les calculs financiers sont vérifiés avec le formateur, et le candidat sait les interpréter et les justifier seul.
- Un formateur référent reste joignable tout au long du parcours.

Déroulé détaillé

Lecture : S = synchrone (en direct avec le formateur) · A = asynchrone (travail en autonomie sur la plateforme et sur le projet).

Module	Activités pédagogiques	S (h)	A (h)
M1 · Faisabilité et cohérence du projet *C1*	Apports (méthode d'auto-positionnement, critères de faisabilité, cadre réglementaire) ; atelier d'auto-évaluation appliqué au projet ; évaluation formative.	2	4
M2 · Étude de marché et analyse concurrentielle *C2*	Apports (méthodologie d'étude quanti/quali, marché, demande, offre, PESTEL, personae) ; étude appliquée au projet ; évaluation formative.	2	5
M3 · Business Model et accessibilité *C3*	Apports (Business Model Canvas, accessibilité de l'offre) ; atelier de structuration ; évaluation formative.	1,5	4
M4 · Choix du statut juridique *C4*	Apports (formes juridiques, régimes fiscal et social, critères) ; choix argumenté ; évaluation formative.	0,5	3
M5 · Évaluation de la rentabilité financière *C5*	Apports (CA prévisionnel, seuil de rentabilité, besoins financiers) ; construction du prévisionnel ; évaluation formative.	1,5	4,5
M6 · Stratégie de communication *C6*	Apports (canaux, ligne éditoriale) ; plan de communication ; évaluation formative.	0,5	2
M7 · Aides et dispositifs de financement *C7*	Apports (dispositifs et éligibilité) ; recensement des aides ; évaluation formative.	0,5	1,5
M8 · Argumentaire et présentation orale *C8*	Apports (structure de l'argumentaire) ; rédaction + entraînement oral (simulation) ; évaluation formative.	1,5	1,5
M9 · Démarches d'immatriculation *C9*	Apports (statuts, capital, annonce légale, INPI) ; feuille de route ; évaluation formative.	0	2
TOTAL		**10**	**27,5**

6. Modalités d'évaluation

Type d'évaluation *(issu de la fiche France Compétences)* : mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'entreprise.

Préparation accompagnée

Le candidat prépare son projet dans un délai de 6 mois maximum. Il y est accompagné par son formateur référent (relecture du dossier, jury blanc).

Épreuves

- Un rapport écrit présentant le projet de création d'entreprise.
- Une soutenance orale au cours de laquelle le candidat présente et justifie son projet et sa faisabilité (en lien avec C1).

Éléments à présenter (rapport et soutenance)

- Les études de marché menées (cœur de cible et concurrence) (C2)

- Le Business Model, avec une offre adaptée au public en situation de handicap (C3)
- Le statut juridique choisi (C4)
- Les éléments financiers (CA prévisionnel, seuil de rentabilité, ressources nécessaires) (C5)
- Les moyens de communication à mettre en œuvre (C6)
- Les dispositifs d'aides éligibles (C7)
- Un argumentaire de présentation commerciale (C8)
- Une présentation succincte des démarches d'immatriculation (C9)

Le candidat est évalué sur la qualité du contenu du rapport, la faisabilité du projet et la forme de la présentation. **Examen organisé par CréActifs** (délégation).

L'examen en pratique : la certification se passe dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation, avec une inscription au moins 2 semaines avant. 20 minutes de présentation du projet à la manière d'un pitch, avec le support et les pages professionnelles, puis 10 minutes de questions, devant un jury de 2 ou 3 membres dont aucun n'a été le formateur du candidat. 9 critères, de 1 à 3 points chacun, total sur 20 : la certification est obtenue à partir de 10/20. Résultat par e-mail environ un mois après l'épreuve. En cas d'échec : nouveau passage possible dans l'année sans refaire la formation, recours écrit et motivé sous 2 mois auprès de CréActifs (certification@creactifs.fr).

7. Références de la certification

Élément	Valeur
Intitulé	Conduire un projet de création d'entreprise
Type	Certification enregistrée au Répertoire Spécifique (RS)
Numéro	RS7004
Date d'enregistrement	Commission France Compétences du 31/01/2025
Échéance de l'enregistrement	31/01/2028
Organisme certificateur	CréActifs
Organisme de formation	InovForma (SASU EXPERTMALIN), partenaire habilité CréActifs, certifié Qualiopi n° CW202313-6058
Taux de réussite à la certification	Publié à l'issue de la première session
Taux de satisfaction des stagiaires	Publié à l'issue de la première session
Engagement aux examens	Dispositif d'engagement en place : objectif de taux de présentation à l'examen proche de 100 %

8. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

InovForma rend ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est désigné et joignable avant l'entrée en formation pour étudier les besoins et adapter contenus, supports et modalités.

Modalités d'évaluation *(issues de la fiche France Compétences)* : tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers. Les supports et le matériel nécessaires pourront être adaptés ; sur conseil du référent handicap et dans le respect du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

Spécificité : la compétence C3 impose d'adapter l'offre à un public en situation de handicap : point évalué.

Référent handicap InovForma : Hatim EL KHABLI · contact@inovforma.com · 06 09 97 05 10

InovForma, marque de la SASU EXPERTMALIN · Organisme de formation certifié Qualiopi (actions de formation) n° CW202313-6058
SIRET 911 258 101 00011 · NDA 32591118059 (préfet Hauts-de-France) · 4 Allée Floréal, 59650 Villeneuve-d'Ascq
contact@inovforma.com · 06 09 97 05 10 · https://inovforma.com
Programme mis à jour le 08/11/2026 · Réf. EM-RS7004-2026